

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

6 juillet 2016

---

NOMINATION À LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AGENCE  
FRANÇAISE POUR LA BIODIVERSITÉ - (N° 3925)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

**AMENDEMENT**

N° 1

présenté par  
M. Bompard

-----

**ARTICLE PREMIER**

Supprimer les alinéas 4 à 11.

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Pourquoi modifier ainsi de telles désignations ? Elles auraient tendance à désincarner ces fonctions : un gouverneur engage sa responsabilité un gouvernement évoque une institution lointaine.